BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN
MARS 2021

INFO PRATIQUES
www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie
Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30–12h30	13h30 - 18h
Mercredi	8h30–12h30	13h30 - 18h
Jeudi	8h30–12h30	13h30 - 18h
Vendredi	8h30–12h00	13h30 - 18h
Samedi	9h00–12h00	Fermé

Horaires Médiathèque
Période scolaire
Mercredi 13h30 - 18h00
Jeudi 11h00-12h30
Vendredi 8h30 – 12h00

Halte-Garderie Municipale
Téléphone : 02 97 38 36 03
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
Matin : 7h30 à 8h45
Soir : 16h15 à 18h30

Café "Chez Marie Jo"
Téléphone : 02 97 38 36 20
Bar-Tabac - résultats sportifs journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi	7h30 – 14h	16h – 21h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 14h	16h – 21h
Jeudi	7h30 – 14h	16h – 21h
Vendredi	7h30 – 14h	16h – 1h
Samedi	8h – 14h	16h – 1h
Dimanche	9h – 14h	16h – 1h

« L'hirondelle »
Téléphone : 02 97 38 24 86
Lundi au samedi plats à emporter
Le vendredi et samedi soir
Grill/Pizzas 18h30 à 21h30
Fermé le dimanche

Boulangerie « Au Pain Gourmand »
Téléphone : 02 97 51 41 39
Mardi au Vendredi
8h-13h30
16h-19h
Samedi 8h-13h
Dimanche 8h - 12h30

Déchetterie Kerponner Noyal Pontivy
Lundi au samedi 9h30 à 12h et 14h à18h30 en été et 17 H en hiver du 1 octobre au 1 avril

Chers concitoyens,

Je vous présente les éléments financiers essentiels des budgets 2020 de notre collectivité avec toujours le même souci de transparence.

Les charges courantes, dites à caractère général, ont augmenté de 15 000 € à 133 323 € correspondant à peu près à la location immobilière nécessaire pour maintenir le service de restauration pendant les travaux sur la cantine. Le décalage le plus important est l'entretien des bâtiments avec une somme de 12 284 € liée au remplacement des gouttières de l'école et de la chaudière au stade.
Les dépenses de personnel ont augmenté de 5,5 % à 208 374 €. L'adaptation continuelle des services aux règles sanitaires a engendré une augmentation des heures des agents. De plus la règlementation récente a transféré le financement de l'accueil des enfants différents à la cantine et nécessitant ainsi une attention supplémentaire. C'est donc un nouveau poste pendant le service de restauration. Les autres charges de gestion courante ont aussi fortement augmenté de 9 %, avec une indemnité du maire plus élevée et une hausse du forfait communal pour l'école Notre Dame à 48 231 € en 2020. La forte réduction de notre endettement limite encore une fois les charges financières à 7 639 € (39 400 € en 2009). Nous avons eu peu de charges exceptionnelles en 2020 : 400 € d'annulation de titre. Nous avons provisionné 20 000 € pour anticiper le déficit du lotissement Koarheg. Les dépenses réelles sont en hausse de 2,7 % à 469 789 €. Les opérations d'ordre ne concernent que l'amortissement de la carte communale pour 7 700 €. Les charges de fonctionnement 2020 sont en hausse de 2,7 % pour un total de 477 489,93 €.

En revanche, nous constatons une forte baisse de nos recettes de 7,8 % avec un total de 577 847 €. Environ la moitié de cette chute est liée à des recettes exceptionnelles en 2019 (vente d'un terrain et amortissement d'une recette d'amendes de police) et l'autre partie correspond à l'arrêt de nos services facturés. C'est d'autant plus délicat que nos recettes internes sont correctes. Les dotations de l'état ont baissé de 492 € mais celles du département ont augmenté de 9 004 € et nos contributions directes, de 6 947 €. La compensation de TVA sur l'entretien de la voirie et des bâtiments est stable à 3 456 €. Ces augmentations sont donc tout à fait correctes.

Le solde d'exécution (recettes – dépenses 2020) en fonctionnement est de 100 257 € en baisse de 61 075 €. Cette somme est insuffisante pour nos besoins futurs. Dans un premier temps, nous avons la possibilité d'emprunter pour assumer les investissements peu dotés de subvention. De toute façon, les charges prévisibles de 2021 avec la rénovation de la salle polyvalente ne nous permettront pas de redresser la barre.

Le résultat de clôture (exécution et report) est de 410 013 €.

Les dépenses d'investissement sont très faibles en 2020 avec des mandats à hauteur de 122 506 € dont 43 285 € de remboursement de capital. Nous n'avons pas réussi à faire démarrer les travaux d'extension de la salle en 2020 mais nous avons quand même déboursé 29 035 € sur cette ligne pour la maitrise d'ouvrage. Nous avons consacré 34 450 € pour la voirie et 7 224 € pour l'aménagement du cimetière. Nous venons de recevoir la facture pour la pose du columbarium. Notre cimetière est donc maintenant accessible pour les personnes à mobilité réduite. Nous pouvons remercier Philippe Gautier pour le travail de ferronnerie (certainement sous la surveillance de Josiane (!) et Sébastien Gicquel pour la peinture (Lénaïg était au bureau !!). Enfin, 7 246 € ont été utilisés pour renouveler du matériel à la cantine, au service technique et à la mairie.

Les recettes d'investissement ont été beaucoup plus importantes avec un total de 435 761 € dont 41 275 € de TVA, 5 911 € de taxe d'aménagement, 30 874 € de subventions dont 14 311 € de DETR pour le mini-stade, 7 571 € de voirie Pontivy Communauté, 8 992 € du Conseil Départemental. Nous avions décidé, il y a un an, d'affecter 200 000 € en autofinancement et d'anticiper un prêt de 150 000 € pour les travaux de la salle. Pour compléter, les recettes d'investissements, nous effectuons une écriture d'ordre de 7 700 € pour amortir les documents d'urbanisme. Le solde d'exécution de l'année 2020 en investissement est positif à hauteur de 313 254 €.

Le résultat de clôture d'investissement est de + 192 599,70 € en lien avec le déficit 2019 de - 120 655,20 €.

Notre dette sur le budget principal au 1er janvier 2021 est de 251 847 € soit moins de 300 € par personne. C'est un montant faible.

Notre résultat de clôture global est de 602 613 € en hausse de 213 612 €.

Lotissements 2020

Nous avons encaissé un lot sur 2020 sur le lotissement Koarheg pour 14 200 € et remboursé le prêt pour 6 720 € de capital et 635 € de frais financiers soit un solde d'exécution positif de 6 845 €. La gestion des stocks engendre un **résultat de clôture total de - 135 261,04 €.** Nous avons provisionné 105 000 € et le dernier lot est vendu depuis le 24 février pour 13 590 €.

Les prêts contractés lors de l'acquisition des terrains du lotissement seront soldés en 2022. Le capital restant dû au 1 janvier 2021 est 9 049 €.

Le lotissement « le clos des forges » est impacté par les travaux d'aménagement à hauteur de 151 572 €. Notre stock final aujourd'hui est de - 275 852 €. L'absence de frais financiers est liée à l'utilisation de notre trésorerie pour financer la viabilisation. Ce stock de 12 lots est évidemment à vendre. **Le résultat de clôture de l'exercice 2020 est de – 279 802 €.**

Logements 2020

Les recettes (les loyers) sont de 42 335 € plus 1 586 € de provision pour charges locatives. Nous avons aussi validé dans nos compte un produit exceptionnel de 1 009 € lié au non-respect d'une entreprise du cahier des charges lors de la construction du logement rue du Puits. Les dépenses s'établissent à 11 828 € dont 3 775 € de frais financiers.

Les recettes d'investissement se chiffrent à 43 386 € dont la tant attendue subvention de l'état pour la création de logements modérés de 14 250 €. Nous avions décidé en 2020 de virer la totalité de notre autofinancement en investissement soit 28 453 €. Les dépenses d'investissements se sont limitées au remboursement du capital à hauteur de 19 860 €.

Le solde d'exécution 2020 est donc de 23 525 € en investissement et 33 102 € en fonctionnement. Le résultat de clôture de l'exercice 2020 passe de – 33 031 € à + 4 856 €.

La dette sur ce budget au 1er janvier 2021 est de 267 157 €.

Vous pouvez remarquer que le déficit antérieur du budget « boulangerie » a été absorbé par le nouveau budget. Nous pouvons donc investir de nouveau dans ce domaine.

Joel Marivain

L'équipe du mois : les services techniques

Ils sont trois et font partie de l'équipe des services techniques :
Bertrand Soufaché est agent principal des services techniques depuis mars 2002. Il coordonne les plannings de l'équipe technique et est en charge de la sécurité des riverains ainsi que de l'agencement des espaces verts et des travaux de la commune, entre autres choses.
Yannick Jégonday, adjoint des services techniques travaille avec Bertrand depuis mars 2018. Tous les deux, et après concertations avec Joël et Denis, ils s'appliquent à mettre en œuvre la stratégie élaborée pour faire de Kerfourn une commune agréable et où il fait bon vivre.
Et enfin, pour compléter l'équipe il y a **Albert Ollivier**, qui travaille 8 heures par semaine, et qui a pour mission principale le balayage des trottoirs et la binette pour désherber manuellement. Car rappelons qu'au sein de la commune, les services techniques n'utilisent plus de désherbants ou autres produits phytosanitaires, mais plutôt de l'huile de coude !

« *L'avantage d'être dans une petite commune comme la nôtre, c'est que nous sommes multitâches, ce qui nous permet de ne jamais faire la même chose ! C'est une vraie chance ! De plus, nous avons des formations régulièrement pour pouvoir développer nos compétences et ainsi, améliorer notre savoir-faire pour toujours contribuer au bien-être des Kerfournois. Par exemple, nous pouvons intervenir aussi bien sur les espaces verts, que pour faire de la soudure, de la petite électricité ou de la petite plomberie et également pour monter un muret. Puisque nous travaillons en extérieur, nous dépendons beaucoup de la météo. Donc en fonction, il nous arrive de revoir nos plans et de nous adapter. Nous n'avons pas de journée type mais globalement sur une semaine, nous pouvons très bien intervenir sur la voierie pour reboucher des nids de poule par exemple ou refaire le marquage au sol, faire l'entretien du cimetière ou des bâtiments communaux, tout comme revoir la signalisation ou encore l'entretien du terrain de foot. Comme vous pouvez le voir, même dans une petite commune, il y a toujours du travail ! « Nous n'avons pas le temps de nous ennuyer !* » **Bertrand Soufaché**

Bertrand Soufaché Yannick Jégonday

Albert Ollivier avec la binette N°18 ☺

Pour compléter, Yannick et Bertrand sont pompiers volontaires depuis de nombreuses années. Aussi, ils peuvent être sollicités par le SDIS en fonction des besoins de ce service à la population.

Mise en route du Conseil Municipal des Enfants :

Nous l'avions prévu avant les élections, c'était un de nos projets majeurs pour ce nouveau mandat : le **Conseil Municipal des Enfants**. Pour cette première édition, nous avons le plaisir de vous annoncer que 14 enfants des deux écoles de la commune se sont portés candidats. Seuls les élèves du CE1 au CM2 peuvent se présenter et les élèves du CP au CM2 pourront élire leurs camarades. **Le 26 mars prochain**, à l'instar des adultes, ils devront se rendre dans l'isoloir pour voter et choisir leurs futurs représentants. Au total, 10 enfants formeront le tout premier Conseil Municipal des Enfants de Kerfourn. Quoiqu'il arrive, les deux écoles seront représentées au sein du conseil de façon à ce que tous les enfants de la commune se sentent concernés. Depuis le 18 mars, la campagne électorale des enfants a commencé officiellement : Les candidats sont venus afficher sur les panneaux électoraux, leurs professions de foi.

Par ce projet, nous souhaitons permettre aux enfants de découvrir la citoyenneté et ses enjeux, favoriser l'apprentissage de la citoyenneté au travers des différentes actions initiées par le CME et également permettre aux enfants de participer à la vie locale par l'élaboration de projets communs. Et qui sait, peut-être que ce conseil municipal des enfants suscitera des vocations et que nos futurs conseillers seront les conseillers municipaux ou députés de demain ?

Conseil Municipal des Enfants

Elections :
le 26 mars 2021.

Fais bouger ta commune !

Les enfants et leurs maîtresses sont fiers de poser devant les professions de foi des 14 candidats des deux écoles. Les affiches seront présentes jusqu'au jour du vote, venez admirer le travail des enfants !
Les candidates de l'école Jean De la Fontaine sont : **Lya ANCELLY, Charlyne BLOUIN et Ambre LE DIODIC.**
Les candidats de l'école Notre Dame sont : **Maélia LE GOUAS, Louana NICOLAS, Basile ANDRE, Liam DUMENIL, Taïs ROUILLARD, Coralie GUILLORY, Alyssa KUBIACZYK, Alwéna MOULLEC, Guillaume CABO, Arthur LE ROSCOUET et Alban CHAPLEAU.**

Toute l'équipe du Conseil Municipal souhaite bonne chance à tous les candidats !

Nouvelle recrue sur le poste cantine et garderie :

Marion Le Roy, 18 ans, vient d'être embauchée pour remplacer Caroline Mikaty sur le poste de surveillance à la cantine et à la garderie. Marion a souhaité intégrer le domaine de l'enfance pour accompagner les enfants et pouvoir leur apporter son aide.

« *La surveillance de la cantine et de la garderie est pour moi une grande responsabilité et je suis fière de faire partie de l'équipe et de pouvoir apporter ma petite contribution. J'ai à cœur de leur apprendre de nouvelles choses, de leur apprendre à bien se comporter en collectivité et s'entraider les uns les autres. Mais avant tout, à la garderie, nous sommes là pour nous amuser en toute bienveillance et dans le respect de chacun !* ».

Nous remercions Caroline pour son travail effectué et souhaitons la bienvenue à Marion.

INFOS PRATIQUES

Horaires

Mardi : 8 H00 – 13 H00 et 16 H00 -19 H30

Mercredi : 8 H00 – 13 H00 et 16 H00 -19 H30

Jeudi : 8 H00 – 13 H00 et 16 H00 -19 H30

Vendredi : 8 H00 – 13 H00 et 16 H00 -19 H30

Samedi : 8 H00 – 13 H00

Dimanche et jours fériés : 8 H00 – 12 H 30

AU PAIN GOURMAND
5 rue St Eloi
56920 KERFOURN

TEL : 02 97 51 41 39
Ou 02 97 22 45 30

Projet culturel de Pontivy Communauté

Pontivy Communauté souhaite élaborer un projet culturel à l'échelle de l'intercommunalité. Afin de mener ce projet à bien, il est important de prendre en considération l'avis des habitants.

Pour ce faire, un questionnaire est disponible en version papier dans chaque mairie. Il est également possible de répondre au questionnaire en ligne, sur le site de Pontivy Communauté, onglet "Actualités", ou directement avec ce lien : https://webquest.fr/?m=102852_culture-votre-avis-nous-interesse

L'équipe en charge du projet culturel viendra déposer le questionnaire le **mardi 30 mars**, pour recueillir votre avis. Les habitants pourront y répondre jusqu'au **15 mai**.

Les réponses récoltées nous seront très utiles, nous vous remercions de votre participation.

Contrôles des assainissements non collectifs

Les contrôles périodiques du SPANC se dérouleront à partir du 2 avril 2021 sur la commune de Kerfourn et non au second semestre 2021 comme prévu initialement.

Ces contrôles ne concernent, pour cette année, que les installations classées polluantes lors d'un précédent contrôle (diagnostic ou contrôle vente) et les installations « neuves » qui ont 10 ans en 2021. Le contrôle général des assainissements date de 2009 et 2010.

Les usagers reçoivent un courrier postal environ 15 jours avant la date prévue du contrôle.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, cordialement

Annaëlle DÉROUT
Pôle Technique et Environnement
Service SPANC
Tél : 02 97 25 01 70
annaelle.derout@pontivy-communaute.bzh

Mise aux normes de la station de traitement des eaux usées de la Fontaine

L'accroissement de la population bénéficiant de l'assainissement collectif au bourg, une modification règlementaire abaissant le niveau de traitement de 400 à 350 EH (équivalent habitant) et le niveau des eaux parasites nous imposent d'augmenter les capacités épuratoires de notre station. Une amélioration importante de la qualité du traitement oblige aussi à modifier le processus d'épuration et enfin le milieu naturel récepteur ne peut pas, pour l'administration des eaux, recevoir un volume d'eau traitée aussi important. Vous l'aurez compris, nous devons rechercher des solutions respectant ces nouvelles situations. Cela confirme l'intérêt du transfert de cette compétence à la communauté en juillet 2011.

Nous vous proposons deux améliorations individuelles :

- Nous retrouvons dans le dégrilleur, à l'entrée de la station, **des déchets qui n'ont rien à faire dans les canalisations d'eaux usées** : coton tige, lingette…Je vous invite tous à revoir vos habitudes.
- Vous pouvez diminuer le volume d'eaux usées à traiter principalement dans la cuisine. Les eaux de lavage des mains ou des légumes peuvent être judicieusement détournées vers votre jardin. Une cuvette au bon endroit et le tour est joué. L'objectif est de réduire la surcharge hydraulique à la station. Nous avons besoin de vous.